



La Basilique Notre-Dame de Fribourg

Organisation de la Congrégation

Le *Præses* (ou aumônier) est le directeur spirituel de la Congrégation. Il est nommé par l'évêque du diocèse.

Les membres de la Congrégation élisent pour trois ans 4 à 6 membres qui forment le Comité de la Congrégation. Ce comité répartit les tâches en son sein et désigne pour trois ans parmi ses membres :

- un Préfet qui assiste l'aumônier et prend en charge les questions administratives,
- un secrétaire,
- et un caissier.

Renseignements

Pour plus de renseignements :

Congrégation Mariale
Basilique Notre-Dame
Place Notre-Dame 1

1700 Fribourg
congregation@basilique-fribourg.ch

Activités de la Congrégation

Les membres de la Congrégation se réunissent chaque premier dimanche du mois à la Basilique Notre-Dame :

- la grand'messe de 10h est célébrée à leur intention.
- l'après-midi, à 17h, ils récitent le chapelet et les litanies de la Sainte-Vierge devant le Saint-Sacrement exposé. Le *præses* peut également donner aux membres de la Congrégation quelques conseils ou avis spirituels.

Chaque année, au mois d'octobre, les membres de la Congrégation se rendent à Notre-Dame de Bourguillon pour se consacrer à Marie.

Le 8 décembre, en la fête de l'Immaculée Conception, les membres se réunissent et les nouveaux membres admis dans l'année, récitent leur prière d'engagement.

L'Assemblée Générale se réunit normalement une fois l'an sur décision du Comité.

*Vitrail reproduisant le sceau
de la Congrégation Mariale de Fri-
bourg, 1897*

Congrégation Mariale Basilique Notre-Dame Fribourg





Saint Pierre Canisius (1521-1597)

Présentation

La *Congrégation Mariale de la Basilique Notre-Dame de Fribourg* est une association de fidèles catholiques, reconnue par le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg.

But de la Congrégation

Le but de cette Congrégation est de « vénérer particulièrement la Sainte Vierge Marie par la prière commune et individuelle et par des exercices spirituels. » (*Statuts, art. 2*)

Historique

En 1582, quelques mois après son arrivée à Fribourg, saint Pierre Canisius (1521-1597) érigea dans l'église Notre-Dame la *Confrérie dite de l'Assomption* qui très rapidement se divisa en Congrégation mariale des hommes (ou Congrégation des Bourgeois) et Congrégation des Dames.

La Congrégation actuelle résulte historiquement de la fusion des différentes congrégations et confréries mariales fondées dans cette même église depuis le XVIème siècle, comme la Confrérie du Rosaire fondée par le Père Tanner d'Appenzell en 1617.



Notre-Dame de Fribourg,
glorieuse Reine de l'univers,
priez pour nous !

Devenir membre de la Congrégation Mariale

Toute personne catholique ayant 16 ans révolus, qui veut vivre sa foi et qui s'engage à participer dans la mesure du possible aux prières, cérémonies et manifestations organisées, peut devenir membre de la Congrégation.

Pour cela il suffit de faire parvenir sa demande écrite à l'adresse suivante :

Comité de la Congrégation Mariale
Place Notre-Dame 1
1700 Fribourg
congregation@basilique-fribourg.ch

Prénom :

Nom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Email :

Date de naissance :

Désireux de « vénérer particulièrement la Sainte Vierge Marie par la prière commune et individuelle et par des exercices spirituels » (Statuts, art. 2), je demande à faire partie de la Congrégation Mariale de la Basilique Notre-Dame de Fribourg.

Fait à :

Le :

signature
